



## Offre de mission de Volontariat de Service Civique

### → Intitulé de la mission

Contribuer à améliorer la résilience des îles de Guadeloupe face aux risques

### → Durée

La mission, d'une durée initiale de 12 mois prolongeable, est à pourvoir à compter du 01/02/2023.

### → Contexte de la mission

La Guadeloupe et ses îles sont exposées à de nombreux risques naturels (inondations, séismes et tsunamis, éruptions volcaniques, mouvements de terrain, cyclones, érosion littorale) mais également technologiques (accidents industriels, pollutions ...). Depuis quelques années elles sont également confrontées au phénomène d'échouement de sargasses.

En mission à la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Guadeloupe, le volontaire contribue à améliorer la capacité du territoire à gérer ces risques en participant activement à :

- la compréhension et la prévention des phénomènes : relevés terrains, accompagnement d'études, analyse de résultats de surveillance ...
- l'information préventive sur la nature des risques et la conduite à tenir en cas d'accident : communication autour des bonnes règles de constructions, préparation de la saison cyclonique. Par exemple, il peut en particulier travailler en 2023-2024 sur le volet « communication » du Plan Séisme Antilles,
- l'organisation à mettre en place pour la protection des populations .

En lien avec les collectivités, d'autres services de l'État ou partenaires de la DEAL, le volontaire peut ainsi notamment contribuer à la mise en œuvre des actions d'un des plans ou programmes en cours d'élaboration ou de déploiement : révision de certains plans de prévention des risques naturels, poursuite de la mise en œuvre du plan séisme Antilles (et notamment son important volet de mise aux normes sismiques des établissements scolaires), projets de programme d'actions de prévention des inondations, relocalisation de population autour de certaines zones à risques...

Le volontaire peut dans ce cadre être amené à participer à la collecte et la consolidation de données (enquêtes, études), à leur valorisation (analyse, préparation de supports de communications) ou, à contribuer à la mise en œuvre d'opérations ciblées (campagne de communication, salons, colloques ou autres manifestations). Dans le cadre du collectif de travail, il peut également ponctuellement participer à certaines tâches courantes de gestion.

### → Description détaillée de ou des activités confiées au(x) volontaires(s) dans le cadre de la mission : objectifs et activités à mener, rôle du/des volontaire(s)

**La principale mission du/de la VSC** concernera le plan séisme Antilles et la communication associée, ainsi que la mise en place d'outils transversaux et l'assistance en communication adaptée aux nouvelles générations :

### → 1/ suivi de l'appel à projets sur la signalétique tsunami

Afin d'accélérer la mise en place d'une signalétique tsunami dans les communes littorales de Guadeloupe et de Saint Martin, dans le cadre des actions immatérielles du Plan Séisme Antilles 2021-2027, la DEAL, la Préfecture et le Conseil régional souhaitent lancer un appel à projets auprès des communes. Il importe en effet de poursuivre et d'intensifier les actions menées lors des premières phases : identification des zones exposées au tsunami, des zones refuges, présentation des itinéraires d'évacuation.

L'outil envisagé est l'installation de :

- panneaux de prévention du risque tsunami sur les plages de Guadeloupe, comme c'est le cas dans la plupart des autres îles des Caraïbes. Lieu de passage récurrent des citoyens, ils doivent savoir qu'ils sont dans une zone à risque sur la plage où ils sont actuellement, mais également sur toute la frange littorale de Guadeloupe exposée au risque tsunami. En ce sens, l'implantation de panneaux de prévention du risque sur les plages, comme c'est le cas dans les autres pays de la Caraïbe, semble être un vecteur pertinent de la signalisation du risque. Le risque signalé, la réaction du citoyen est organisée. En ce sens, il est également proposé l'établissement de :
- panneaux de signalisation des abris sûrs/ zones refuge en cas de tsunami. Le citoyen doit savoir *par avance* quelles sont les zones refuges vers lesquelles il doit se diriger au plus vite pour se mettre en sûreté.

L'appel à projets comportera plusieurs volets :

- rédaction de deux cahiers des charges type de réponse des collectivités (1 pour le diagnostic, 1 pour les travaux) déjà finalisé
- Accompagnement des communes dans la mise en œuvre de leurs actions de prévention dont plan de formation et de sensibilisation sur l'utilisation des itinéraires d'évacuation et des zones refuges pour le personnel communal et/ou associatif
- En fin d'action vérifier la conformité des dispositifs entrepris relativement aux attendus (itinéraires, signalisation, actions de formation)

## **2/ Modernisation des outils de sensibilisation sur le risque sismique : le développement de la réalité virtuelle en matière de prévention du risque sismique et le simulateur de seisme**

Le projet consiste à travailler avec un prestataire retenu, chargé de créer un jeu sérieux à destination du grand public dans le cadre dans la prévention au risque sismique.

Si le simulateur permet de travailler sur la conscientisation du phénomène (ressentis des secousses), le jeu viendra en complément et permettrait de réfléchir sur les conduites à adopter en cas du phénomène et de les automatiser.

En appui à l'équipe, le/la volontaire de service civique contribue :

- au développement des actions de communication du Plan séisme Antilles 2021-2027 en contribuant aux temps forts de l'année en matière de prévention des risques telluriques (journées japonaises et semaine SISMIIK (nov 2023) ;

### **➔ Moyens affectés à la mission (humains et matériels)**

Le volontaire de service civique sera intégré à la DEAL sur le site de Saint-Phy (Basse-Terre). Il disposera d'un poste de travail (bureau, ordinateur, téléphonique fixe) et des moyens nécessaires à ses missions.

### **➔ Présentation des modalités d'accompagnement du volontaire durant la mission**

Le/la volontaire sera accompagné(e) durant sa mission par l'équipe en place et son tuteur M. Roumieux. Des échanges périodiques, bilatéraux et en équipe, sont organisés de manière à ce que le VSC soit bien intégré et également guidés dans ses missions.

### **➔ Profil recherché**

- Volontaire Service Civique
- Niveau d'étude : Master
- Compétences :
  - communication

- administration publique

➔ **Comment se porter volontaire ?**

Les candidatures sont à envoyer par courriel à :

- Franck Mazeas [franck.mazeas@developpement-durable.gouv.fr](mailto:franck.mazeas@developpement-durable.gouv.fr)  
ET
- Sylvain Roumieux [sylvain.roumieux@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sylvain.roumieux@developpement-durable.gouv.fr)

Date limite de réception des candidatures : jeudi 1 decembre 2022 minuit

Contenu des candidatures : **CV et lettre de motivation**

Des entretiens (en personne ou telephonique ou par visioconférence) seront réalisés en decembre avec les candidats dont les dossiers seront retenus dans les jours suivants la date limite de réception des candidatures.